

Ils ont contribué à ce document :



Guide de la décarbonation de l'Enseignement Supérieur

2022

8 structures de l'enseignement supérieur réalisent leur bilan d'émissions de gaz à effet de serre et proposent des solutions concrètes pour passer à l'action.



Ce document synthétise les recommandations de **8 établissements de l'enseignement supérieur** pour décarboner leur secteur.

Les recommandations de ce document font suite au travail collectif de 8 établissements de la région Auvergne-Rhône-Alpes durant 3 mois, au cours duquel ils se sont formés aux enjeux climatiques et ont réalisé chacun leur bilan d'émissions de gaz à effet de serre et leur stratégie climat.

Cette **"Promotion Climat"**, organisée à l'initiative de WeCount, a été réalisée en collaboration avec une dizaine d'experts du domaine de l'enseignement supérieur.

Compte tenu de la diversité des enjeux du secteur, ces propositions ne représentent pas la vision individuelle de chaque établissement. Elles ont vocation à alimenter les réflexions à l'échelle du secteur.

L'enseignement supérieur est un secteur clef pour former les prochaines générations aux enjeux écologiques, impulser le changement et diffuser de nouvelles valeurs dans la société.

● Pourquoi cette volonté d'agir ?

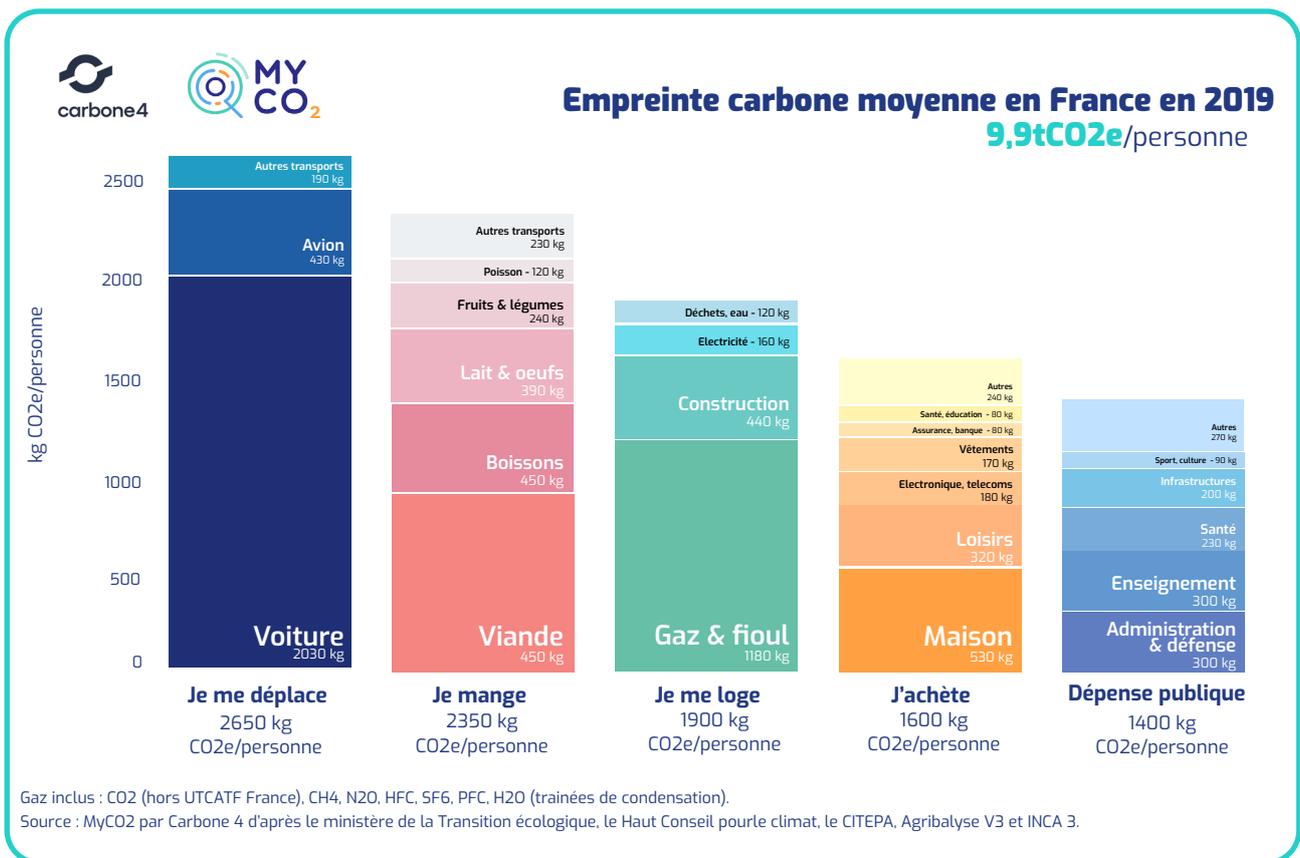
La transition bas carbone de l'enseignement supérieur fait l'objet de nombreuses études. On peut citer parmi elles le rapport "Former l'ingénieur du 21e siècle" du Shift Project, le rapport "Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur" de Jean Jouzel, les travaux menés par le Campus de la Transition et le collectif FORTES.

Les étudiants sont également sensibles à ce sujet et les initiatives des associations sont de plus en plus nombreuses.



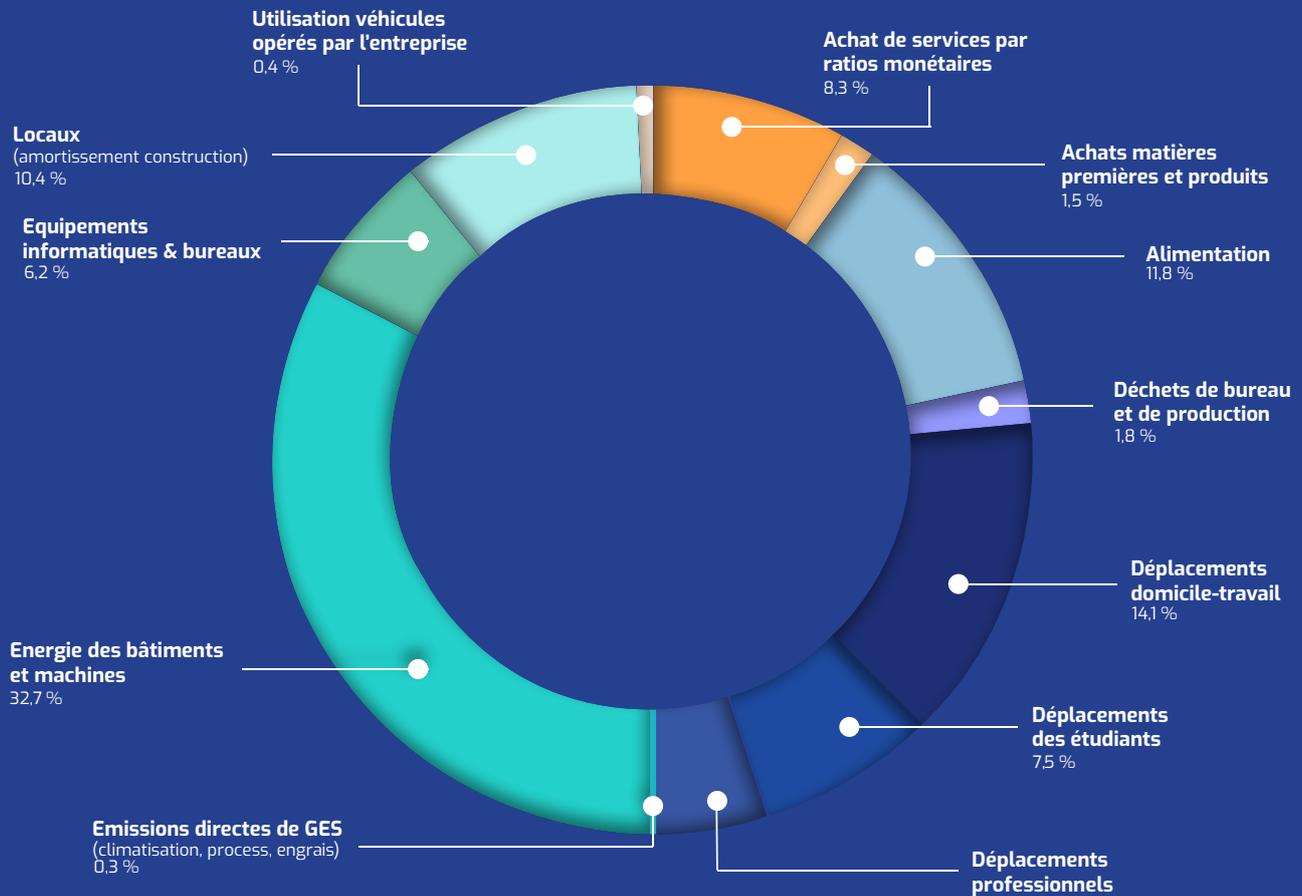
Selon une récente étude de Carbone 4, l'empreinte carbone moyenne d'un français en 2019 est de 9,9tCO₂e. Cette empreinte est découpée en plusieurs parties qui concernent sa consommation personnelle (je me déplace, je mange, je me loge et j'achète), auxquelles s'ajoutent 1400 kgCO₂e/an qui sont associés à la dépense publique, que ce soit pour l'administration et la défense (32%), l'enseignement (31%), la santé (16%) ou les infrastructures (14%).

Diminuer les émissions de l'enseignement supérieur, c'est baisser les émissions de chaque individu. Pour limiter le réchauffement climatique à 2°C par rapport à l'âge pré-industriel, l'empreinte carbone d'un individu doit être réduite à un maximum de 2 tonnes d'ici 2050.





● Bilan d'émissions de gaz à effet de serre consolidé



Ce graphique correspond à une moyenne pondérée de 6 bilans carbone des structures de l'enseignement supérieur ayant participé à la réalisation de ce document**.

Ces bilans ont été réalisés dans le cadre d'une Promotion Climat dédiée à l'enseignement supérieur et suivant la méthodologie de l'Association Bilan Carbone.

Les bilans couvrent les scopes 1, 2 et 3.

** Le CROUS de Lyon, l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Saint Etienne (ENISE), l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE), l'université de Lyon (UDL), l'Université de Lyon 1, l'Université Jean Monnet de Saint Etienne et VetAgro Sup.

Le scope 1 correspond aux émissions directes des structures, comme le chauffage des bâtiments au gaz.

Le scope 2 représente les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité (ex. chauffage électrique).

Enfin, le scope 3 correspond aux émissions indirectes amont et aval, comme les déplacements domicile-travail (aussi bien des étudiants que des salariés), les déplacements professionnels et étudiants, l'alimentation et les équipements informatiques.



1 Les préconisations pour réduire son empreinte carbone et piloter sa stratégie climat

1.1 - Comment collecter les données pour son bilan carbone ?

Le premier conseil concernant la réalisation du bilan carbone est de **le réaliser soi-même** ! C'est en bénéficiant de cette première expérience qu'on pourra se rendre compte de la quantité et de la diversité des données à collecter.

Une fois ce premier bilan réalisé, il est intéressant **d'automatiser au maximum la collecte des données nécessaires à la réalisation du bilan carbone afin de pouvoir le mettre à jour chaque année sans effort.**



Par exemple pour les achats, vous pouvez suivre des informations comme le poids carbone ou le flux physique des produits et intégrer cette information aux marchés lors des consultations.

Le bilan carbone est un exercice itératif et l'objectif est **d'affiner son analyse d'une année sur l'autre s'il n'est pas assez précis.** Cela peut passer par :

- **Une collecte plus fréquente des indicateurs**, par exemple mensuellement pour les données d'énergie, afin de pouvoir suivre un plan d'action précis.
- **Une méthodologie de collecte de données plus précise pour des catégories d'émissions.** On peut par exemple passer d'estimations à des données collectées via des questionnaires, ou encore choisir d'utiliser des ratios physiques plutôt que des ratios monétaires.

En parallèle de la collecte des données, il est fortement conseillé d'avoir un **document expliquant la méthodologie utilisée afin de pérenniser la connaissance et d'améliorer la démarche** d'une année sur l'autre. Il est également possible d'impliquer plus de personnes dans le projet.

Entre les établissements, des indicateurs communs peuvent être définis afin d'avoir des ordres de grandeur et de pouvoir se comparer (ex : km parcourus et modes de transports pour des conférences par le personnel de recherche).



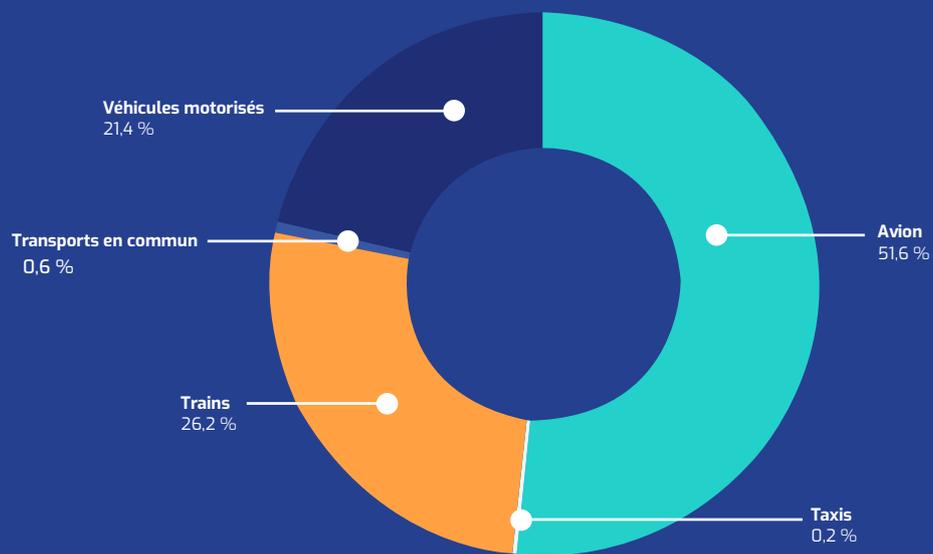


1.2 · Les déplacements

Les déplacements professionnels

Ce paragraphe concerne les déplacements réalisés par le personnel de l'établissement, et plus particulièrement les déplacements des chercheurs et doctorants. L'établissement doit commencer par **réaliser un état des lieux de la mobilité**. Les graphiques ci-dessous montrent la répartition des modes de transport en fonction de la distance parcourue et de leur impact carbone.

Exemple de répartition des modes de transport en fonction de la distance parcourue *



Exemple de répartition des modes de transport en fonction de leur impact carbone *



* Basé sur les données moyennes des participants à la Promotion Climat.



L'avion reste encore trop souvent la solution de facilité pour les trajets professionnels. Plusieurs propositions ont été émises par les participants de la Promotion Climat pour réduire l'impact du transport professionnel :

Ne plus financer des billets d'avions nationaux.

Il faut que le train devienne un réflexe pour tous les utilisateurs pour les déplacements nationaux. La direction doit soutenir cette nouvelle habitude, en la promouvant auprès des permanents et en soutenant financièrement le surcoût éventuel. Une Charte de voyage responsable peut être mise en place et validée par les différentes unités.

Dissuader les personnes de prendre l'avion à travers des actions de sensibilisation.

L'établissement doit être en mesure d'expliquer l'impact carbone des déplacements et de présenter ses résultats par département, en se comparant si possible à d'autres établissements. Une analyse poussée peut permettre la mise en place d'une carte des déplacements les plus fréquents et de donner un aperçu de leur poids dans le bilan carbone.

A l'échelle individuelle, il faut communiquer systématiquement sur l'impact carbone d'un voyage. Pour cela, il est possible d'intégrer directement sur les outils de réservation l'affichage de l'impact carbone des vols réservés.

Modifier nos habitudes

Enfin, le métier de chercheur peut-il se réinventer et être valorisé autour d'autres valeurs que celle des déplacements internationaux ? On voit apparaître à la suite de la pandémie du Covid-19 de nouveaux formats de colloques à distance, et une multiplication des coopérations françaises et européennes. Ces démarches doivent être encouragées car elles se révèlent très efficaces dans la réduction de l'impact carbone des déplacements.

Un quota durée/séjour pour les vols internationaux.

L'idée est d'aligner le temps de présence sur place d'un voyage par rapport à l'impact du trajet. L'objectif de cette proposition est d'inciter les gens à ne se déplacer qu'en cas de nécessité réelle. Le principe est de se dire que plus la destination est éloignée, plus la personne devra rester longtemps sur place. Cette initiative permet d'imposer une contrainte sur la durée pour éviter une suite de déplacements courts sans pour autant interdire les déplacements carbonés jugés les plus nécessaires.





Les déplacements étudiants

Les idées qui suivent concernent les déplacements des étudiants pour les stages et les semestres à l'étranger. Ca demande aussi une transformation des critères de diplomation. Actuellement ils incitent les étudiants à partir loins s'il y a une université partenaire.

La collecte des informations pour cette catégorie d'activité est encore difficile pour certains établissements. Cependant, de nombreuses propositions ont été émises, comme celle d'instaurer, comme l'a fait l'INSA de Lyon, **un quota carbone, en tonne de CO2. Ainsi, un étudiant souhaitant réaliser un vol au-delà du quota autorisé devra justifier son déplacement en réalisant un dossier.**

D'autres propositions ont été discutées comme une aide financière au train en Europe, la limitation à un déplacement hors Europe dans l'ensemble de la scolarité ou la mise en place d'un quota durée séjour comme décrit dans la section précédente.



Les déplacements domicile-travail

Les idées qui suivent concernent les déplacements domicile-travail des étudiants et des salariés.

L'établissement doit permettre une transition vers des modes de transport bas-carbone. Ci-dessous **une liste d'actions non exhaustive pour propager la mobilité douce :**

- Réaliser une enquête mobilité domicile-travail pour prioriser les actions à mener ;
- Mettre en place des garages vélos et trottinettes, mais aussi des douches et des vestiaires ;
- Promouvoir les transports en commun et le covoiturage ;
- Collaborer entre établissements ou structures voisines pour s'adresser aux collectivités locales et appuyer la densification ou la création de transports en commun ;
- Revoir le schéma de cours de certains professeurs pour adapter les horaires aux transports en commun ;
- Favoriser le télétravail dès que possible ;
- Sensibiliser les usagers à l'impact de leur transport, par exemple en utilisant [des outils comme celui de l'ADEME](#).





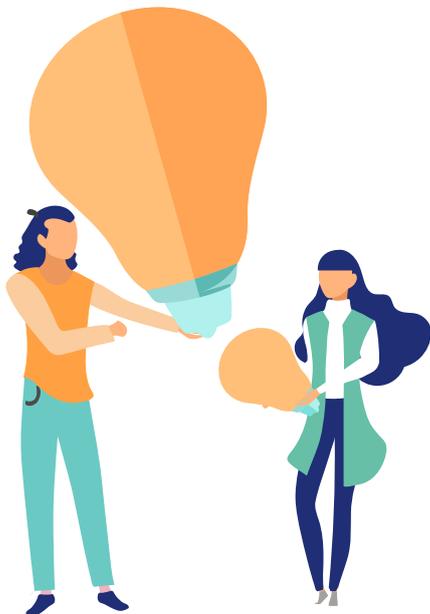
1.3 · La gouvernance

Face à l'urgence climatique, le climat doit être inclus à tous les niveaux de l'organisation

Cela nécessite :

- **Un portage politique** : l'engagement climatique doit être porté par la direction (ex : vice-présidence) et une feuille de route claire doit être établie.
- **Un mécanisme permettant de porter la voix des usagers auprès des instances de décision** (ex : conseil d'administration).

La mise en application de ces différentes approches est nécessaire à la transition bas carbone de l'établissement. En effet, la prise en compte de toutes les parties prenantes est la clef de réussite pour que la transition écologique devienne un axe fort de la stratégie de l'établissement.



L'établissement doit encourager & accompagner les bonnes idées et les initiatives spontanées

Pour cela, il faut inciter l'ensemble des usagers à faire des propositions pour accompagner la transition bas carbone de l'établissement et mettre en place les moyens nécessaires à leur réalisation. Par exemple, **en mettant en place un système de communication égalitaire pour l'ensemble des parties prenantes (comités RSE, groupes de travail, boîtes à idées, ateliers...)** ou **un référent dédié au suivi de la réalisation des projets**. L'objectif de cette démarche est de laisser aux personnes un espace de liberté et de leur montrer que chacun peut être entendu. Il est de la responsabilité de l'établissement de mettre en mouvement ces idées pour en faire **des réalisations concrètes**.

Le passage à l'action se fera également en partageant entre établissements des bonnes pratiques et co-bénéfiques à une politique développement durable ambitieuse.



1.4 - Les ressources humaines

La vision politique de l'établissement doit se traduire par un portage opérationnel et des ressources humaines dédiées. Tous les établissements ne possèdent pas toujours de poste spécifique au sujet de la transition bas carbone. Cependant, avant de penser à une embauche ou une création de poste, il existe d'autres solutions pour commencer à agir :

Il est possible de **s'appuyer sur des réseaux existants comme les communautés d'universités et d'établissement, le CIRSES, le Collectif Labos 1point5 ou encore les réseaux étudiants et les différents réseaux d'acteurs** (Cluster, Centres d'échanges et de ressources). L'adhésion à ces réseaux peut permettre d'engager des actions de formation, de partager les bonnes pratiques des établissements, et de développer des partenariats vertueux.



L'implication volontaire doit être valorisée et ce, par exemple, au cours de l'entretien annuel.

La transition bas carbone est le sujet de tous. Il est donc fortement conseillé **d'inscrire le climat dans les fiches de poste au même titre que d'autres missions.**



En continuité avec le point précédent, **les objectifs personnels doivent inclure des objectifs climat, ou a minima une appréciation sur l'engagement de la personne** (ex : "Comment l'agent a-t-il participé aux actions écologiques cette année ?"). Ainsi, un temps dédié à l'atteinte de cet objectif est alloué, notamment pour les postes en lien direct avec les enjeux principaux de l'établissement.

Certains établissements ont proposé aux étudiants de travailler sur ces sujets à travers un stage ou un projet d'étude.



L'important est de **donner envie d'agir**. Pour cela, il est nécessaire dans un premier temps de **former le personnel et le corps enseignant aux enjeux de la transition écologique** (ex : Fresque du Climat au cours de la journée du personnel, présentation de la feuille de route développement durable à la pré-rentrée) afin qu'ils puissent s'emparer de ces sujets. Pour compléter ces actions de sensibilisation, l'établissement peut communiquer auprès de tous les agents sur son bilan carbone.

Bien que toutes les solutions précédentes puissent faire avancer les sujets bas carbone, **toute politique et plan d'action ambitieux devront se traduire par des moyens humains plus conséquents.**



1.5 · La prise de décision

Quand une situation avec des injonctions contradictoires se présente, il est conseillé de mener des actions collectives et d'instaurer une communication entre plusieurs établissements concernés par cette problématique et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) ou la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI).

Au sein d'un établissement, **la prise de décision doit être facilitée grâce au bilan carbone qui permet d'avoir un ordre de grandeur entre les différentes catégories d'émissions** et de faire ressortir les postes les plus émetteurs. Ainsi, la stratégie de l'établissement pourra se concentrer sur les sites ou les profils qui émettent le plus.

Pour les futurs projets à arbitrer, il est possible **d'intégrer un prix interne du carbone. Ce nouvel indicateur est un outil d'aide à la décision.** Par exemple, il est possible de simuler l'ajout au budget d'un projet d'un coût de 50€ la tonne de CO2 et d'étudier ainsi sa durabilité si une telle taxe venait à être mise en place.

1.6 · Le budget

Certains investissements sont faciles à justifier car ils entraînent une réduction des consommations d'énergie et donc un retour sur investissement du projet (ex : travaux d'isolation des bâtiments). Cependant, il est parfois compliqué de voir ce bénéfice, tout particulièrement sur le court terme. Par exemple, **on peut avoir tendance à privilégier une diminution du budget d'investissement pour financer l'augmentation des coûts de l'énergie.** Il existe plusieurs bonnes pratiques, citées ci-dessous, à mettre en place dans ce domaine :

- **L'optimisation des locaux** : plutôt que de construire de nouveaux locaux, il serait plus intéressant de mutualiser une aile ou l'étage d'un bâtiment, voire de réduire les surfaces. En effet, le taux d'occupation des locaux peut être optimisé dans la plupart des bâtiments en regroupant plusieurs équipes avec la possibilité d'avoir des horaires flexibles. Une autre idée est de revoir le calendrier d'utilisation des bâtiments afin d'identifier les périodes de l'année où ces derniers peuvent être mis à disposition d'autres équipes.

- **Une meilleure réactivité aux appels à projets** : il existe plusieurs aides à la transition bas carbone et notamment pour les rénovations énergétiques. Pour rappel, la consommation énergétique est en moyenne le premier poste d'émissions des établissements. Il est donc conseillé de réaliser une veille sur ces sujets et de les partager entre établissements.

Par ailleurs, les départements concernés peuvent réaliser une liste de projets prêts à être lancés, afin d'anticiper les besoins et de comparer les devis. De même, les ordres de grandeur des coûts de rénovation peuvent être partagés entre établissements pour qu'ils puissent rapidement chiffrer un projet et ainsi bénéficier des subventions.

- **Mutualisation du patrimoine** : **mutualiser des équipements sportifs par exemple en partenariat avec les collectivités locales.** Cela implique néanmoins un partenariat potentiellement plus complexe.



1.6 · La conduite du changement

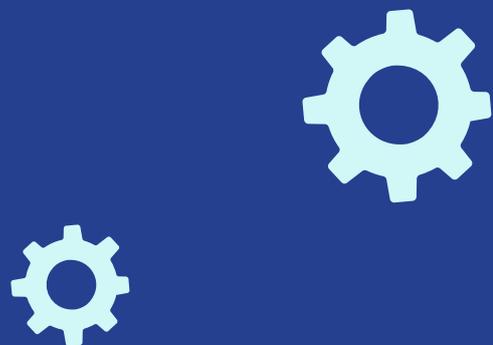
La conduite du changement doit passer par des **actions de convivialité**. **Modifier les habitudes peut être associé à une restriction de libertés et l'objectif est d'éviter cet état d'esprit**. Ainsi, les sujets doivent être présentés positivement, à travers des actions de sensibilisation ou des activités (ex : nudges, communication positive...).

Il est également conseillé de **proposer des initiatives qui permettent de passer immédiatement à l'action, et ce sur une durée assez longue, pour inciter ensuite les personnes à garder ces nouveaux modes de vie** (ex : challenge de "Ma petite planète", challenge mobilité...).



Les changements structurels qui concernent les modalités de travail et les missions des postes seront plus faciles à accepter et à mettre en place si les idées viennent directement des salariés. Pour cela, les ateliers cités dans le paragraphe précédent sont autant de moyens permettant des changements profonds et volontaires de l'organisation.

Le changement ne pourra se réaliser que par une implication globale de tous les usagers de la structure. Il faut valoriser toutes les initiatives et partager entre les établissements les bonnes pratiques pour accélérer la transition.





2 Les préconisations pour intégrer les enjeux écologiques dans la formation

2.1 · Les différents moyens d'intégrer les enjeux écologiques dans la formation

Il n'y a pas une façon unique d'intégrer les enjeux écologiques dans la formation, les possibilités sont multiples :

Le format d'intégration



- Des actions ponctuelles, par ex : **mettre en avant les enjeux écologiques lors des cycles de conférences ou d'une rentrée climat**. Cela peut être un premier pas lorsque l'établissement possède peu de moyens.
Une intégration systématique dans chaque matière, afin d'intégrer un volet sur les enjeux écologiques dans tous les cours et les modules de formation. **La création de nouvelles unités d'enseignement pour intégrer un module de formation supplémentaire sur les enjeux écologiques,**
- Le plus ambitieux : une refonte du programme pédagogique complet afin de l'adapter aux enjeux écologiques.

Le contenu

Pour toutes les formations, il est indispensable de mettre l'accent sur la partie théorique des enjeux écologiques (fonctionnement du système climatique, ordres de grandeur...), avec des modules de formations généralistes sur les enjeux climat/énergie, la biodiversité, la gestion de l'eau, des déchets...

Pour des formations spécifiques, il faudra ajouter une formation opérationnelle de la transition écologique, appliquée à la discipline enseignée :

- **Former à l'utilisation des outils** comme l'Analyse de Cycle de Vie, le bilan carbone, l'inventaire de biodiversité, pour les étudiants ingénieurs.
- **Enseigner la réglementation sur les enjeux écologiques et son historique** pour les étudiants en droit.
- Apprendre à **communiquer de manière pertinente sur ce sujet en évitant le greenwashing** pour les étudiants en communication.
- Prendre en compte la **durabilité des matières premières et des usages pour les étudiants en design**.
- Revoir la **durabilité des business models et la fonction des entreprises dans une société aux ressources limitées** pour les étudiants en école de commerce.

Ces propositions sont bien sûr non exhaustives et non exclusives.





Focus LA FRESQUE DU CLIMAT

La Fresque du Climat est un excellent moyen de sensibilisation les différentes parties prenantes des établissements (étudiants, professeurs, personnel) aux enjeux climatiques.

De plus, organiser **une rentrée climat peut favoriser l'engagement des étudiants pour le reste de leur scolarité**, engagement sur lequel l'établissement pourra s'appuyer pour établir et mettre en place son plan d'action.

En outre, sensibiliser les enseignants à travers des ateliers de Fresque du Climat animés par des étudiants peut permettre de nourrir autrement les relations étudiants-professeurs.

Enfin, mobiliser les étudiants de 2ème ou 3ème année, et surtout les doctorants (car présents et disponibles à plus long terme que les étudiants) pour animer des fresques aux étudiants de 1ère année lors de rentrées climat permet à la fois :

- De pallier au manque éventuel d'animateurs bénévoles, le nombre de sollicitations en septembre/octobre étant fort pour les rentrées climat.
- De sensibiliser les étudiants et les doctorants aux enjeux climat.
- De développer de nouvelles compétences chez les étudiants et doctorants animateurs.
- De favoriser les échanges entre les différentes promotions et les différents parcours académiques.

2.2 · L'accompagnement au changement

Lever les résistances

Afin de lever les éventuelles résistances au changement du corps professoral concernant l'intégration des enjeux écologiques dans la formation, **la première étape est de sensibiliser les professeurs, afin qu'ils comprennent la démarche de changement**. La sensibilisation peut être réalisée à l'occasion d'événements ponctuels, de séminaires attractifs, de rentrées climat, ou encore de formations (pertinentes et en cohérence avec les disciplines des professeurs).

La sensibilisation des professeurs sera d'autant plus réussie et perçue comme légitime **si l'établissement fait preuve d'exemplarité en termes d'engagement environnemental et s'il a une politique de transition écologique forte** (ex : réduction de la consommation énergétique, baisse du nombre de déplacements aériens, tri des déchets).

Pour finir, s'il s'avère compliqué de mettre en mouvement le corps professoral pour adapter le contenu de leurs cours aux enjeux environnementaux, il pourra alors être nécessaire d'officialiser une refonte pédagogique, cadre qui légitimerait la formation et la montée en compétences des enseignants sur les enjeux écologiques.

Faciliter le travail des enseignants

Intégrer les enjeux écologiques dans ses enseignements nécessite en effet un véritable travail de réflexion sur le contenu des cours et leurs objectifs, ce qui est à la fois chronophage, complexe, et exigeant, en termes de compétences et de connaissances.

Des outils existent pour faciliter le travail des enseignants :

- **S'appuyer sur des organismes externes pour accompagner à l'adaptation des enseignements** (Campus de la Transition, UVED, Enseignants de la Transition, enseignerleclimat.org...).

- **Aborder les mêmes éléments d'enseignement mais sous un autre angle.** Ainsi, cela permet de capitaliser sur l'existant et les connaissances des professeurs, et de réduire l'investissement en temps et en énergie requis pour changer une maquette de cours entière (la maquette pédagogique étant assez rigide, et son changement nécessitant un lourd portage administratif).

Les établissements peuvent également prendre la responsabilité de mettre en place des actions qui permettront une meilleure transition pour les enseignants :

- **Mise en place de groupes de travail tripartites regroupant des enseignants, des chercheurs, et des étudiants.** Des entreprises peuvent être associées à la démarche.

- Afin de favoriser l'implication des étudiants, notamment sur la durée, il est primordial que cet engagement soit reconnu (par des crédits ECTS, une compensation...).

- **Partage des bonnes pratiques pédagogiques en termes d'intégration des enjeux écologiques dans les enseignements, au sein des établissements mais aussi entre eux.**

Les écoles et universités peuvent collaborer pour faciliter une intégration globale :

Partager des modules de formation avec d'autres universités ou écoles, afin de mutualiser le travail réalisé sur l'intégration des enjeux écologiques dans la formation. Parfois des synergies existent déjà entre établissements. Dans le cas où des établissements proches sont plutôt en concurrence, ou cherchent à se différencier les uns des autres, **mieux vaut mutualiser les modules de formation avec des établissements aux disciplines très différentes** : cela pourra permettre d'éviter à la fois l'écueil concurrentiel, mais aussi d'aborder ces enjeux avec un nouveau prisme, enrichissant à la fois pour les étudiants et les enseignants.



3 La gouvernance et la priorisation

Dans un premier temps, les directions doivent **reconnaître l'importance d'intégrer les enjeux écologiques dans la formation** afin d'initier et d'appuyer les initiatives allant dans ce sens. Pour permettre cet engagement et favoriser la mise à l'ordre du jour de ce sujet, les équipes des établissements de l'enseignement supérieur peuvent s'appuyer sur différents éléments :

- **La compétition entre les établissements**, qui va se jouer de plus en plus sur le champ de l'écologie.
- **Les attentes, souvent fortes, des parties prenantes sur ces sujets**. Outre les étudiants, certaines entreprises partenaires des établissements, des recruteurs, parlent de plus en plus de RSE et deviennent friands de compétences sur ces sujets. Ainsi, concerter les étudiants et les recruteurs pour mettre en lumière l'importance stratégique de l'intégration des enjeux

écologiques dans la formation.

- **Le rapport Jouzel, sorti en février 2022, qui offre des préconisations pour accompagner les opérateurs de l'enseignement supérieur** dans la mise en œuvre opérationnelle de l'intégration des enjeux écologiques dans la formation et qui témoigne de la volonté gouvernementale d'avancer dans ce sens.
- **L'intégration dans une démarche bas carbone globale**, qui ne doit pas s'arrêter à la réalisation d'un bilan carbone.



Dans un second temps, chaque établissement aura la responsabilité :

- **D'établir un plan d'action pour intégrer les enjeux écologiques dans la formation, et s'y tenir**. Le plan dépendra des ambitions de la direction en termes d'intégration des enjeux écologiques dans la formation, et de la pertinence du degré de cette intégration en fonction du cursus suivi par les étudiants. En effet, des étudiants en langues étrangères ne devront pas nécessairement être formés aux enjeux écologiques de la même manière que des étudiants en cursus d'ingénieur ou d'école de commerce.

- D'adapter les ressources humaines en fonction de l'ambition de ce plan. Il est possible de **dédier officiellement du temps à certaines personnes déjà en poste pour mener à bien ce chantier**.

- De plus, les établissements de l'enseignement supérieur **peuvent s'appuyer sur de nombreuses ressources et réseaux pour mener la transformation de leurs enseignements** : associations étudiantes, Shift Project, associations d'alumni...

Si nécessaire, il peut être envisagé **d'embaucher ou créer des postes dédiés à ce projet**.

Merci aux structures participantes :

Le CROUS de Lyon · L'École Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne (ENISE) · L'école Normale Supérieure de Lyon · L'École Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE) · L'Université de Lyon (UDL) · L'Université de Lyon 1 · L'Université Jean Monnet de Saint-Etienne · VetAgro Sup

Merci également aux experts ayant participé au programme :

Amélie Deloche de Pour un réveil écologique · Damien Amichaud du Shift Project · Elise Bunel du label DD&RS · Fanny Picard de Meilleur Demain · Hélène Dano d'Ecologeek · Marie Cavaniol de RESES · Pierre Peyretou de l'ESCP · Solène Dailloux et Florent Haffner du Campus de la Transition · Timothée Quellard d'Ekodev



WeCount est une société spécialisée dans **l'accompagnement vers la transition bas carbone des entreprises** à travers :

- Des programmes d'accompagnement collectifs sectoriels et multi-sectoriels
- Une plateforme de comptabilité carbone

Vous souhaitez en savoir + sur WeCount ?

[Nous contacter](#)